

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25162455*****Déposé / Reçu le****17 DEC. 2025**

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0715 622 844****Nom**(en entier) : **J.P. Morgan SE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entreprise étrangère de droit Allemand**Adresse complète du siège : **Taunustor 1 (Taunus Turm), 60310 Francfort-sur-le-Main, Allemagne****Succursale belge : Boulevard du Régent 35, 1000 Bruxelles, Belgique****Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs**

Extrait du procès-verbal des décisions prises par le représentant légal le 5 décembre 2025 :

Le représentant légal de la succursale belge a décidé :

1. De prendre connaissance de la démission de la personne suivante en tant que membre du comité de gestion (« Vorstand ») de la Société :

- WILTZ Matthieu, à partir de 1 septembre 2025.

2. De prendre connaissance de la nomination de la personne suivante en tant que membre du comité de gestion (« Vorstand ») de la Société :

- BARBARISI Alberto, à partir de 1 septembre 2025.

En conséquence, l'organe d'administration (« Vorstand ») de la Société est composé comme suit, à compter du 1 septembre 2025 :

- BARBARISI Alberto
- BEHR Stephan
- CONRON Nicholas
- FELLOWES-FREEMAN David
- GARNICA Pablo
- KAFFRÉN Jessica
- LLANO MANIBARDO Daniel
- TARANTINO Claudia

3. De donner un pouvoir spécial à Filip Van Acoleyen, Nicolas Bosschaerts, Brent Mastin et Simon Meyskens, collaborateurs du cabinet d'avocats Deloitte Legal - Lawyers, qui, à cet effet élisent domicile à Gateway building, 1930 Zaventem, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, agissant séparément, afin de publier les présentes décisions dans les annexes au Moniteur belge et de remplir toute les formalités relatives à la modification de l'inscription de la Société dans la Banque-carrefour des entreprises et auprès de l'administration de la TVA et à cet effet, signer toute pièce et tout acte, y compris les formulaires de publication et les formulaires spéciaux à transmettre aux guichets d'entreprises.

Simon Meyskens
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/12/2025 - Annexes du Moniteur belge